

Présents : 14**Absents : Mme SALOU, excusée.****Pouvoirs : Mme SALOU donne pouvoir à Mme WIECZOREK****RAPPORT N° 1 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2019**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 25 mars 2019.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 2 | Organisation et fréquence des marchés

Compte-tenu de la faible fréquentation du 2^{ème} marché du soir mensuel et de la gratuité offerte par la commune à tous les commerçants itinérants mais aussi par respect pour les commerçants pinois qui sont imposés sur leurs activités, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de ne garder qu'un seul marché nocturne mensuel et le marché hebdomadaire du mardi.

Si des commerçants du marché nocturne veulent venir plus souvent, ils peuvent venir tous les mardis matins.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, émet un avis défavorable pour un 2^{ème} marché nocturne mensuel.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	14	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour un marché nocturne mensuel à savoir le 1^{er} mercredi du mois.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 3 | Aire de jeux

Monsieur le Maire demande aux conseillers de choisir le type d'équipement suivant les propositions qui leur ont été faites par Jean-Michel ERRANDONEA ou d'autres propositions.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer outre la cour de l'école sur un 2^{ème} emplacement possible.

- Rue du Clos Jacquot : 1 voix pour,
- Pignon du COSEC : 11 voix pour,
- Arboretum : 2 voix pour,
- Abstention : 1 voix.

RAPPORT N° 4	Participation à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris
---------------------	---

Pour contribuer au sauvetage et à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, joyau du patrimoine architectural et culturel, Monsieur le Maire propose d'apporter une aide de **1 000.00 €**.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, émet un avis défavorable.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
	13	2

QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la demande du magasin MAGFLEURS et après concertation des conseillers, il est décidé d'établir un avenant au bail N° 306 portant sur une modification du montant de la location : du 01.05.2019 au 31.12.2019, le magasin MAGFLEURS sera exonéré de loyers. Un nouvel avenant sera établi pour le 1^{er} janvier 2020,
- Proposition d'accompagnement par Suez pour la gestion de la STEP,
- Foire à l'Andouillette : arrêtés de circulation, demander l'éclairage public en continu du 17 au 20 mai 2019,
- Choix du maître d'œuvre pour les travaux Mairie – Salle des Fêtes – Poste,
- Parcelle AE 92, 19 rue de Montbraux : la commune n'utilisera pas son droit de préemption,
- Représentation des communes à la CDC : le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite conserver les 6 sièges de conseillers communautaires au sein de la CDC,
- Informations sur l'arrêté concernant la circulation des Poids Lourds,
- L'Adjudant-chef Cyril PEIFFER sera présent au prochain conseil municipal soit le 1^{er} juillet 2019 pour présenter le principe et l'organisation de la Participation Citoyenne,
- Horloge du bâtiment de la Médiathèque à remettre en fonction,
- Informations sur l'Office de Tourisme,
- Mur de la propriété CORNEILLE : mettre en plus un grillage ou des barrières.

Séance levée à : 22 h 30